

2 Politique

Interview du Premier ministre chef du gouvernement

"En cent jours, ce qui compte davantage, c'est la mise en place des réformes"

Propos recueillis par :
ONDOUBA 'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Dans le cadre des cent premiers jours de sa conduite de l'action gouvernementale, le Premier ministre, chef du gouvernement s'est plié aux questions de notre rédaction. Détendu, plutôt inspiré et serein, Franck-Emmanuel Issoze Ngondet est revenu, de manière générale, sur l'exécution des "actions prioritaires de son gouvernement" contenues dans un programme que lui-même, sans contrainte aucune, s'était imposé. Non sans évoquer d'autres sujets d'actualité, entre autres, les grèves qui secouent le pays, le climat politique, l'opération relative à la lutte contre l'enrichissement illicite, etc. Le locataire de l'immeuble du 2-Décembre appelle au rassemblement de toutes les énergies pour développer le pays. Entretien.

l'union. Monsieur le Premier ministre, voilà un peu plus de cent jours que vous êtes à la tête du gouvernement de la République. Quel est votre état d'esprit depuis que vous conduisez l'action gouvernementale ?

Franck-Emmanuel Issoze Ngondet : Conduire l'action gouvernementale est une immense responsabilité. Elle exige de celui qui l'assume sérénité, courage et détermination. Quelles que soient les difficultés, il faut convaincre et surtout rassurer. C'est mon état d'esprit. Ce d'autant plus que le gouvernement bénéficie du précieux soutien du président de la République. Durant cette période de 100 jours, le gouvernement a fait montre d'une grande capacité collective à relever les défis majeurs et à s'investir pleinement dans sa tâche. Les ministres ont eu à cœur de préserver la solidarité gouvernementale. Je m'en félicite. C'est à ce prix-là que l'action du gouvernement sera couronnée de succès. Cette sérénité devra toujours les habiter pour la suite ; il n'y a d'ailleurs pas de raison qu'il en soit autrement. Car ce sont des hommes et des femmes dévoués à servir l'Etat et animés d'un sens élevé des responsabilités.

Comment avez-vous vécu le principal rendez-vous constitutionnel de tout Premier ministre : le passage devant l'Assemblée nationale dans le cadre de la Déclaration de politique générale ?

La Déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale est une obligation constitutionnelle à laquelle je m'étais soumis sans appréhension particulière. Je n'avais pas à élaborer un nouveau programme politique, puisque le chef de l'Etat en disposait déjà depuis son premier septennat : le PSGE. Celui-ci était déjà en cours d'exécution avec, d'ailleurs, un bilan positif à maints égards. Il me fallait juste proposer un plan d'accélération de son exécution, bien sûr en tenant compte de la conjoncture politique, économique et sociale. Les orientations du chef de l'Etat m'ont grandement servi dans cette tâche. L'exercice consistait aussi à recueillir les avis, critiques et suggestions et, obtenir in fine la confiance des députés. J'en ai tiré nombre d'enseignements majeurs. J'ai notamment apprécié la détermination avec laquelle les députés travaillent à traduire politiquement les préoccupations fondamentales de nos compatriotes. J'ai aussi apprécié le soutien qu'une large majorité d'entre eux manifestent à l'endroit de la politique du président de la République.

Quelques jours seulement après votre nomination, vous avez décliné un Programme d'actions prioritaires pour les cent premiers jours du gouvernement, une première dans l'histoire politique de notre pays. Quelles ont été vos motivations ? Quel est réellement le but visé par cette initiative à laquelle vous

n'étiez nullement astreint ? D'aucuns ont même parlé d'une opération de communication...

En le faisant, il n'y avait pas dans mon esprit une quelconque volonté de me singulariser ou d'innover. J'étais plutôt soucieux d'être en résonance parfaite avec le chef de l'Etat qui nous a toujours demandé, même dans nos fonctions précédentes, de « dire clairement ce que l'on fait et de faire impérativement ce que l'on dit ». Par ailleurs, nous sortions d'une longue période où la politique avait pris le dessus sur tout autre activité de l'Etat, avec les conséquences que vous connaissez sur les plans économique et social. Il fallait d'emblée remettre le gouvernement au travail, le soumettre à une double exigence : une exigence d'action et une exigence de transparence. Dans ce contexte, laisser le gouvernement régler les urgences quotidiennes sans plan d'action s'avérait insuffisant. Il fallait lui fixer des objectifs en termes de mesures, avec pour lui l'obligation de rendre compte non seulement au chef de l'Etat, mais aussi au peuple. Telles étaient nos motivations réelles.

C'est dans cet esprit que le gouvernement, mis en place il y a un peu plus de trois mois, est astreint à l'obligation de vérité et de reddition des comptes. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions mériter la confiance de nos compatriotes. Qu'il y ait eu accessoirement l'expression d'une volonté de communiquer sur l'action qui est menée, je serai tenté de répondre que c'est dans l'ordre naturel des choses. Aujourd'hui, face à l'exigence de transparence qu'impose la démocratie, le Gouvernement se doit d'expliquer en des termes accessibles et acceptables pour le maximum des citoyens, les questions à traiter ou la nature de décisions prises.

Quel bilan, de manière générale, faites-vous de l'exécution de ce programme ? En êtes-vous satisfait ? C'est ici l'occasion de dégager, si possible, les principaux points positifs. Et sans doute aussi des regrets.

Comme vous le savez, le gouvernement avait arrêté 172 mesures urgentes à engager dans les trois mois pour faire face aux difficultés des situations politique, économique et sociale. C'était peut-être ambitieux, mais ne dit-on pas qu'il faut de l'ambition pour réaliser de grandes choses !

Comme je l'ai dit à l'occasion de la présentation au chef de l'Etat du rapport y relatif, il résulte qu'à ce jour, 36 actions ont été réalisées intégralement. Elles concernent essentiellement les domaines des infrastructures, de la diplomatie, l'économie, l'eau et énergie, du dialogue politique, du travail, de la promotion des investissements, du budget et du sport. 120 actions sont en cours de réalisation, dont certaines en phase terminale, notamment dans les domaines de l'habitat, de la prévoyance sociale, de l'économie numérique, de la communication, de la culture, de l'économie forestière, de la santé, de l'égalité des chances, de l'agriculture, des PME, de la fonction publique, etc.

Par contre, malgré notre bonne volonté, 16 mesures n'ont pu connaître un début d'exécution. Comme je l'ai déjà expliqué, cette situation se justifie, dans certains cas, par l'inertie de certaines structures administratives, mais surtout par l'indisponibilité des ressources budgétaires. Dieu seul sait quels sont les efforts déployés par les membres du gouvernement concernés pour les obtenir, aussi bien dans le cadre du budget de l'Etat, que des financements alternatifs.

A la question de savoir si je suis satisfait, vous comprendrez que je ne puisse pas vous répondre puisque je ne peux pas être moi-même juge de l'action que je dirige. Il revient à d'autres de l'apprécier.

Je voudrais tout de même préciser qu'on ne juge pas la mise en œuvre d'un programme des 100 jours de la même manière que l'on jugerait le bilan d'un programme de politique générale pour lequel la confiance de



Le Premier ministre, Franck-Emmanuel Issoze Ngondet.

l'Assemblée nationale a été sollicitée. En 100 jours, ce qui compte davantage c'est la mise en place des réformes, la définition des politiques publiques, la prise des décisions, le lancement des chantiers structurants. Ce qui compte surtout, c'est la mobilisation du gouvernement, son engagement effectif à s'atteler à la résolution des problèmes des Gabonais. Sur ce plan, je ne peux m'empêcher de féliciter les membres du gouvernement pour leur abnégation au travail en dépit de la conjoncture extrêmement difficile dans laquelle ils ont pris leurs fonctions. Sur le contenu, au regard de la détresse dans laquelle se trouvent encore certains de nos compatriotes, du chômage qui étreint nos jeunes, des difficultés d'accès aux services publics de santé, de l'école, de la justice, je ne peux me satisfaire pleinement des résultats obtenus. C'est pourquoi, comme l'a dit le chef de l'Etat lui-même, il nous faut aller plus loin ; il nous faut continuer le travail pour atteindre les objectifs définis dans cette feuille de route, et surtout accélérer la mise en œuvre globale du PSGE.

Quels enseignements tirez-vous à ce niveau, surtout par rapport à la manière dont vous entendez poursuivre l'action gouvernementale ?

S'il est un enseignement à tirer c'est bien le fait que l'exercice aura permis de réaliser combien il apparaît utile au gouvernement de faire périodiquement le point sur son action. Cela permet d'en apprécier les acquis, d'identifier et comprendre les principales contraintes et d'envisager les ajustements nécessaires à faire. Il ne faut pas le redouter, même s'il peut y avoir par la suite un emballement de la presse. L'exercice d'autocritique est nécessaire pour un meilleur cadrage de l'action du gouvernement.

Monsieur le Premier ministre, parmi les points inscrits dans votre Programme des cent premiers jours du mandat du chef de l'Etat, il y a la préparation du Dialogue national inclusif et sans tabou prôné par le président Ali Bongo Ondimba. Des assises prévues pour le mois de février après la Can. Où en êtes-vous avec les préparatifs ?

Nous entamons la dernière étape de la phase préparatoire de ce dialogue politique attendu en effet par toute la nation. Cette étape concerne la mise en place et le lancement des travaux du Comité ad hoc paritaire souhaité par tous les acteurs politiques. Ce Comité a vocation, entre autres, à déterminer les modalités pratiques de la tenue du Dialogue politique.

Avant cette étape, deux mois durant, sur instructions du président de la République, chef de l'Etat, nous avons procédé à des consultations à la fois officielles et officieuses en vue de recueillir les attentes des acteurs politiques de la Majorité, comme de l'Opposition. A ce propos nous avons consulté un peu plus d'une cinquantaine de partis ou regroupements de partis politiques. Nous

avons aussi rencontré des personnalités politiques, des leaders d'opinion... bref tous les compatriotes ayant manifesté la volonté de proposer des choses dans l'optique de ce Dialogue. La synthèse de tous ces apports sera versée sur la table des travaux du Comité ad hoc paritaire.

Que pensez-vous des préalables posés par certains partis politiques, tels que Démocratie nouvelle (DN) de René Ndemezo'Obiang, ayant souscrit à l'invitation du pouvoir ? Le gouvernement est-il prêt à autoriser une enquête indépendante sur les violences post-électorales et à placer ce dialogue sous l'égide de la Communauté internationale ?

Comme vous le savez, Démocratie nouvelle a clairement manifesté sa volonté de participer au Dialogue politique, ses dirigeants considérant, à juste titre, que cette voie était la seule susceptible de mener à l'apaisement, puis à la réforme des institutions tant souhaitée par l'ensemble de la classe politique. De ce point de vue, ce parti politique, ainsi que plusieurs autres l'ayant rejoint dans le cadre d'un regroupement de partis de l'Opposition, s'inscrit donc dans une dynamique d'ouverture.

Dès lors, il est moins question de poser des préalables que de rechercher ensemble en amont, les voies et moyens pour décriper davantage le climat politique et social, par la prise d'un certain nombre d'initiatives fortes, consensuelles. Les propositions de Démocratie nouvelle comme celles des autres partis politiques, y compris ceux de la Majorité, s'inscrivent dans cette philosophie que nous partageons au niveau du gouvernement.

A propos des violences post-électorales, le gouvernement a décidé de mettre en place un Comité interministériel chargé d'évaluer les dommages et fixer les modalités d'indemnisation des victimes. Certains responsables politiques souhaitent l'élargissement de cette Commission aux membres des partis politiques. Nous aurons à nous prononcer sur cette suggestion. Sur les enquêtes à mener, il reviendra à la justice d'établir en toute indépendance les responsabilités de ceux qui auront contrevenu à la loi. S'agissant de la Communauté internationale, elle aura probablement un rôle qu'il reste à déterminer. Mais je tiens à préciser que le Dialogue politique est avant tout une affaire des Gabonais.

Jusqu'à présent l'opposition radicale incarnée par Jean Ping décline l'invitation du pouvoir à prendre part à ce Dialogue. Pensez-vous que ces assises puissent ramener la sérénité sans la participation de cette frange de la classe politique ? Avez-vous entrepris des démarches dans le sens de convaincre les acteurs politiques de ce camp quant à la nécessité de cette réflexion ?

L'appel au dialogue lancé par le président de la République, chef de l'Etat, n'est pas circonscrit à un camp politique. L'objectif est d'organiser un dialogue politique inclusif. Pour l'avoir bien compris, des compatriotes, ayant pris une part active aux dernières élections dans les rangs de l'Opposition, ont fait le choix réaliste de se joindre à cette initiative. La porte reste largement ouverte à tous les autres. Vous imaginez bien que des contacts sont en cours avec tous les autres qui hésitent encore. C'est le lieu de rappeler que, dans le contexte actuel, il n'y a pas d'alternative au dialogue.